

À lire

Enquête de Fidal et d'Amplitude sur les attentes des entreprises en matière de réforme du code du travail

Le cabinet d'avocats d'affaires Fidal et Amplitude, cabinet de conseil en management des Hommes, publie les résultats de leur enquête « Réforme du droit du travail : les vraies attentes des dirigeants d'entreprise ». Réalisée auprès d'environ 200 décideurs, issus entre autres des directions générales, DRH et DAF, cette enquête prend le pouls des entreprises françaises de tous secteurs et toutes tailles afin de déterminer si leurs attentes coïncident avec les projets souhaités par le nouveau Président et le gouvernement. L'analyse de l'enquête permet de tirer plusieurs enseignements : le futur gouvernement devra, en priorité, sécuriser la rupture du contrat de travail et simplifier la représentation du personnel, la majorité des récentes réformes mériterait d'être partiellement revue, les récentes réformes ne sont pas toutes considérées comme positives par les entreprises. Enfin, les récentes réformes sont globalement jugées difficiles à mettre en œuvre.

Informations : www.fidal-avocats-leblog.com